



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GUADELOUPE  
PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

SECRETARIAT GENERAL

Basse-Terre, le 09/07/18

SERVICE DE LA COORDINATION  
INTERMINISTÉRIELLE

## COMITE DE PILOTAGE LOCAL CHLORDECONE

Affaire suivie par : Eugénie POPOTE  
Tél : 05 90 99 39 16  
Fax : 05 90 99 38 09  
Courriel : eugenie.popote@guadeloupe.pref.gouv.fr

Réunion du 26 juin 2018

### - RELEVÉ DE DÉCISION -

Le 26 juin 2018 à 9h00, le COPIL local Chlordécone s'est réuni sous la présidence de madame Virginie Kles, secrétaire générale de la préfecture de Région Guadeloupe.

#### Étaient présents :

Liste d'émargement ci-annexée.

\*\*\*\*\*

Madame Kles remercie les participants et introduit le COPIL local chlordécone.

#### Suivi et avancées des actions pêche et agriculture

##### Présentation

(annexe 1: Bilan de la communication sur la cartographie de la pollution des sols par la chlordécone (DAAF))

M. Pol Kermorgant, Directeur adjoint de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) introduit le premier exposé en rappelant le sujet du dernier COPIL local : la diffusion de la cartographie de la pollution des sols par le chlordécone, le 7 mars 2018.

À noter que la carte des risques a été beaucoup plus consultée que la carte des analyses détaillées et M. Pol Kermorgant émet l'hypothèse que ce sont essentiellement des personnes vivant dans des zones à risques, probablement localisées dans le sud basse-terre qui ont pris connaissance de cette carte. Lors de la diffusion des cartes un pic de consultations a été noté, mais se stabilise maintenant autour d'une trentaine de connexions par jour.

Les retours sur la communication des cartes sont positifs. Cependant, l'IREPS (programme JAJA) a reçu beaucoup moins de demande d'analyse de sol que les estimations prévisionnelles qui avaient été faites. La prochaine mise à jour des cartes sera communiquée fin juin/début juillet 2018 pour intégrer les dernières données disponibles et il est prévu que des cartes papiers soient mises à disposition du public dans les mairies.

### Questions particulières/observations-Débat

- Une réflexion est-elle engagée sur la plaisance en mer et le poisson auto-consommé ?  
Mme virginie Kles, Secrétaire générale, indique qu'une action est en cours avec la direction de la mer. Elle prendrait la forme d'une obligation pour les pêcheurs plaisanciers de couper la nageoire caudale depuis leur embarcation et des contrôles renforceront cette mesure.
- Mr Kermorgant, indique que selon l'étude Kanarri, les légumes racine ne sont pas les seuls facteurs d'exposition à la chlordécone. Les produits de la pêche demeurent un facteur d'exposition, notamment les produits de la pêche côtière et dans des zones hautement contaminées.
- La secrétaire générale attire l'attention de l'assemblée sur les extrapolations des données et des études qui ont été menées. Elle met l'accent sur l'idée reçue qui se propage dans les médias à savoir que « 90 % de la population guadeloupéenne est contaminée par la chlordécone ». Cette allégation est le résultat d'une étude réalisée sur un échantillon de 300 personnes en Guadeloupe dont il n'a pas été démontré qu'il soit représentatif de la population guadeloupéenne.
- La question sur l'éventualité d'une autre étude beaucoup plus significative est soulevée. Cependant, l'État souligne la complexité de l'élaboration de ce type d'études.
- Pour réponse à la question sur les contrôles et analyse des légumes racines locaux et importés, Mr Eric Eberstein, chef du pôle C de la DIECCTE, indique que depuis deux ans les analyses se focalisent sur « les petits vendeurs de bords de route » et que les analyses effectuées sur les légumes racines exportés ne révèlent pas la présence de chlordécone. Toutefois un légume racine provenant du Costa-rica, contrôlé dans une grande surface a été détecté positif en 2017, mais il est fort probable qu'il agisse d'un défaut de traçabilité et que le produit vienne de Guadeloupe.
- Sophie Kanor, chargée des démarches mission de terrain de l'office de l'Eau de Guadeloupe, exprime son opinion : l'urgence est-elle de faire des études ou de mener des actions dans le but de limiter la contamination de la population ?

### Surveillance et plan de contrôle

#### Présentation

*(annexe 2 :Resultats des plans de surveillance et de contrôle de la chlordécone dans les denrées alimentaires en 2017 (DAAF))*

M. Pol Kermorgant, présente les résultats des plans de surveillance et de contrôle de la chlordécone dans les denrées alimentaires en 2017, et souligne que les contrôles sur les végétaux sont des contrôles ciblés/orientés.

### Questions particulières/observations-Débat

- A la question de M. Ywen De La Torre, directeur du BRGM, sur la traçabilité du légume racine, M. Eric Eberstein, indique qu'il n'y a pas de traçabilité exacte pour les légumes racine et que c'est l'un des dispositifs à mettre en place dans les années à venir.
- Mme Soarig Lemoine, maître de conférence à l'université des Antilles (Biologie Marine), demande si les agriculteurs qui sont dans des terres contaminées subissent des contrôles sur leur production. La DAAF indique qu'une surveillance est assurée directement chez les agriculteurs

Mme la secrétaire générale, informe qu'en ce moment l'intersyndicat IGUAFHOR prépare, en étroite collaboration avec la DAAF, un cahier des charges qui aboutira à un « macaron » signe de qualité sanitaire.

Mme Soarig Lemoine trouve que la transparence dont doit faire preuve l'État dans ce dossier est excellente pour l'information de la population. Mme la secrétaire générale l'en remercie.

### Présentation

(annexe 3 : Contamination des denrées alimentaires : point sur les actions en cours et prochaines (DAAF))

M. Pol Kermorgant, expose les actions prévues pour 2018 et souligne l'action sur l'analyse de manière systématique de 128 ha de productions maraîchères.

### Questions particulières/observations-Débat

- La Secrétaire générale indique qu'une nouvelle communication sur les produits de la mer (crustacés et crabe) doit être travaillée à l'avenir.
- À la question de M. Jean-louis Mansot, DRRT, à savoir si le laboratoire de la Martinique peut accueillir des analyses de la Guadeloupe, il lui est répondu que la réactivité et la petite capacité de la structure ne lui permettent pas de traiter plus qu'elle ne le fait déjà. Mais la question reste possible pour l'un des laboratoires de Guadeloupe sous réserve de financement.

### Présentation

(annexe 4 : Qualité des eaux destinées à la consommation humaine-pesticides organochlorés(ARS))

Mme Meylanie Balourd, responsable de la cellule environnement extérieur, au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Guadeloupe (ARS) présente le contrôle de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. Après un rappel de la réglementation sur le contrôle de l'eau, elle expose dans un premier temps la gestion des risques en cas de dépassement des limites de qualité, suivie des résultats d'analyse de contrôle sanitaire de l'année 2017 et pour finir les perspectives et pistes d'amélioration.

### Questions particulières/observations-Débat

- Sur la question du traitement des filtres à charbon contenant de la chlordécone, les services de l'État indiquent qu'ils sont traités par une entreprise spécialisée.
- Sur l'interrogation de la mise en place d'équipements « légers », Mme Balourd indique que ce sont des particules injectées dans l'eau qui permettraient de retenir les organochlorés.
- M. Jean-Charles Pascal, chef de service de la chambre d'agriculture, souhaite savoir si les eaux de forages situées en Grand Terre sont concernées. Il lui est indiqué que des contrôles sont effectués mais ne sont pas renforcés à l'image de ceux effectués dans les zones sensibles.

## Actions Jafa

### Présentation

(annexe 5 : Action 6 Guadeloupe (IREPS))

M. Pompougnac, IREPS, du programme Jafa, indique que la présentation de l'action 6 du plan Chlordécone III, porte sur l'auto-consommation, le volet pêché et le volet chasse.

La présentation est entrecoupée de vidéo de communication du programme Jafa et pour finir les perspectives Jafa à venir.

### Questions particulières/observations-Débat

- La remarque est faite sur l'idée reçue que les analyses réalisées par Jafa concernent juste les habitants de la zone du croissant bananier alors que tous peuvent la demander et qu'elle est effectuée gratuitement.
- M. Jean-Charles Pascal interpelle M. Pompougnac à savoir si le programme Jafa accompagne une re-modélisation du jardin créole en fonction du seuil de contamination. M. Pompougnac lui indique que c'est l'un des messages forts de Jafa.

### Points divers

- Mme Virginie Kles rappelle le colloque scientifique le 16 au 18 octobre en Martinique, et une restitution au grand public sous forme de « work-café » le 19 en Guadeloupe. Il s'agira un débat citoyen permettant une plus grande approche avec le public. Elle invite le plus grand nombre à y participer.
- La secrétaire générale informe aussi que le directeur de la santé publique et le DG Anses sont attendus dans quelques jours. Un échange avec ces 2 directeurs généraux est en préparation et elle s'excuse par avance pour le retard dans l'envoi des invitations.
- Une nouvelle communication sur le colloque sera diffusée aux membres des COPIL.
- Mme Soarig Lemoine souhaite savoir si la restitution du colloque scientifique d'octobre sera disponible au grand public et il lui est répondu que c'est prévu dans l'organisation des 4 jours.

### Conclusion

Mme la secrétaire générale remercie les participants du Copil local pour le dialogue constructif. Elle lève la séance à 11h50.

La secrétaire générale,



Virginie KLES